

# Ethel et Julius Rosenberg : un assassinat politique



Affiche n° 7

Les 6 et 9 août 1945, alors que la guerre est presque terminée, les Etats-Unis lancent sur Hiroshima et Nagasaki deux bombes atomiques juste pour tester cette arme nouvelle. Le résultat : 200 000 morts. Le gouvernement US est certain d'avoir la maîtrise du monde pour les 20 ans à venir.

Or, en 1949, l'Union Soviétique fait exploser sa première bombe atomique expérimentale. Panique et fureur aux Etats-Unis, il faut trouver et punir les

traîtres qui ont livré le secret aux russes et il faut que ces espions soient américains.

Le FBI a constitué une liste de 100 « suspects » possibles : des progressistes, des communistes, des juifs, des partisans de la paix... On a trouvé dans la liste de « suspects » l'espion idéal : Julius Rosenberg est un ingénieur électricien, un scientifique ; de plus il est juif et communiste. Le FBI lui demande des noms de collègues ou connaissances qui auraient été des « complices » ; s'il le fait il aura droit à l'indulgence des tribunaux. Julius refuse ce chantage : il est innocent, il ne sait rien. On arrête même sa femme Ethel. Il continue à refuser d'inventer des « complices ».

Le procès se déroule du 6 mars au 5 avril dans un climat d'hystérie entre-

tenu par les juges et le par le gouvernement. Ce procès est truqué de A à Z : témoins téléguidés par le FBI. Aucune preuve. Il se terminera par deux condamnations à mort. Admirables de courage et de dignité jusqu'à la fin, Julius et Ethel subirent le supplice de la chaise électrique le 19 juin 1953, malgré une protestation mondiale d'une ampleur rarement égalée. Depuis cette date des faits nouveaux ont démontré le trucage de ce procès. C'est le MRAP qui a pris l'initiative de créer en France un Comité de défense pour convaincre l'opinion de l'innocence de ce jeune couple sacrifié sur l'autel de la guerre froide pour avoir refusé de « confesser son crime ». Les activités du comité étaient multiples : pétitions, délégations de protestations à l'ambassade

des Etats-Unis, meetings, manifestations, y compris un rassemblement de plus de 200 000 personnes à la Nation, le 17 juin 1953. L'exécution eut lieu le 19 juin.

En 1975, l'affaire refait surface sur les écrans de télévision avec une émouvante dramatique : Les Rosenberg ne doivent pas mourir, de Stelio Lorenzi et Alain Decaux. Les Etats-Unis n'ont pas cessé de faire la sourde oreille à tous les appels de révision. Mais la lutte continue encore aujourd'hui ; le mouvement d'opinion pour le réexamen et la révision du procès de 1953 est encore vivant en France. Il a été relancé en 1993 par un « groupe d'initiative », devenu, en 1995, « Association pour le réexamen de l'affaire Rosenberg ». Cette association déploie depuis sa création une activité incessante.

# Afrique du Sud : Combat contre l'Apartheid

Affiche n° 8

La plupart des Français ignorent tout de l'Afrique du Sud quand, en 1948, le Parti National accède au pouvoir.

Le MRAP s'indigne de cette élection dans les colonnes de Droit et Liberté.

L'Union Sud-africaine fait rapidement et tragiquement parler d'elle.

En effet, le 21 mars 1960 à l'appel du Congrès Panafricain 50 000 jeunes brûlent leurs « pass » (laissez-passer), devant le poste de police de Sharpeville, pour protester contre son port obligatoire pour les noirs.

La police ouvre le feu. On dénombre 69 morts et plus de 200 blessés, pour la plupart des collégiens et lycéens.

Les Nations Unies retiendront cette date comme celle de la « Journée internationale de lutte contre le racisme ».

## Plaidoirie de Mandela

Le 31 mai 1961, la république Sud-africaine est proclamée. Nelson Mandela, libéré peu avant, multiplie les campagnes d'opposition au système d'apartheid.

Le 16 décembre, l'ANC crée sa branche armée « Umkhonto We Sizwe ».

Une campagne nationale de sabotages est implacablement réprimée.

La loi anti-sabotage de 1962 permet l'arrestation de toute la direction de l'ANC dont Nelson Mandela, Walter Sisulu, Govan Mbeki, le leader indien Ahmed Kathadra, Elias Motsoaledi, Raymond Mhlaba, Denis Goldberg, Andrew Mlangeni.



Affiche n° 9



leur procès, dit « de Rivonia », débute en octobre 1963.

Mandela se défend lui-même. Des phrases de sa célèbre plaidoirie illustrent ce qu'il applique aujourd'hui : « Toute ma vie j'ai lutté contre le racisme et pour la cause du peuple africain. J'ai combattu la domination blanche et la domination noire. J'ai adopté pour idéal une société démocratique et libre où tout le monde vivrait ensemble dans la paix et avec des chances égales. Pour cet idéal, je suis prêt, s'il le faut, à mourir. »

Tous sont condamnés à la prison à vie, au bagne de Roben Island, au large du Cap.

Vingt ans plus tard Mandela est transféré à la prison de Pollsmoor, près du Cap, sous la pression de l'opinion internationale et notamment du MRAP qui réclame sa libération.

Affiche n° 10



Bernadette Hétier

Sur la question centrale pour le MRAP de l'immigration, la célébration de ses 55 années d'existence constitue une fructueuse occasion de remonter aux sources de son histoire telle que l'a dessinée jour après jour son périodique « Droit et Liberté » (D et L) jusqu'à son remplacement par la revue « Différences » après 1982, pour y retrouver ses engagements et ses combats toujours présents.

### Les violences et les assassinats racistes anti-immigrés

Dès sa création en 1949, le MRAP - Mouvement contre le Racisme, l'Anti-sémitisme et pour la Paix - qui devient en 1977 le MRAP de « l'Amitié entre les Peuples », a inscrit au cœur de ses combats la lutte contre les conditions de vie inhumaines des travailleurs immigrés. Avant même les « années de braise » de la guerre d'Algérie qui refusera de dire son nom, le MRAP dénonce les conditions d'exploitation des Algériens et les campagnes racistes qui, dès 1951, se développent dans des titres comme *France Dimanche*, *Le Parisien Libéré* et *l'Aurore*, avec déjà une stigmatisation de l'étranger comme « délinquant ». Il dénonce aussi la politique de répression policière. La Une de « Droit et Liberté » est à cet égard sans équivoque en septembre 1950 : « Rafle raciste sur les boulevards. Plus de 1 000 Algériens arrêtés 'au faciès', comme les juifs sous l'occupation ». Ce ne sera que le prélude aux événements tragiques du 17 octobre 1961. Le MRAP recevra de nombreux témoignages et élèvera sa voix, aux côtés de courageuses personnalités, contre le couvre-feu inique et contre la barbarie de la répression, s'inquiétant du « sort des détenus

transportés en Algérie, sans avoir pu revoir leur famille ni prendre aucun bagage, et dont la destination n'a pas été précisée ». Pour Albert Lévy, dans D&L, « la comparaison s'est imposée à tous les esprits entre ces événements et les persécutions antijuives pratiquées sous l'occupation. C'est jusque dans le détail que se dessine le parallèle : institution d'un couvre-feu, rafles au faciès, transport des femmes et des enfants dans les autobus parisiens, internement au Palais des sports et à Vincennes, remplaçant le Vel' d'Hiv' et Drancy, sans parler des pogroms impunément organisés de Metz à Oran, de Nancy à Alger ». Il faudra attendre près de 30 ans pour que soit

enfin crevé le mur du silence puis reconnue, par le Maire de Paris, Bertrand Delanoë, cette honte française, sous la forme d'une plaque apposée au coin du Pont Saint-Michel à Paris.

Les mouvements d'extrême droite et des journaux comme *Rivarol* ou *Minute*, entament des campagnes contre les immigrés qui sont aussi relayées par la « presse à grand tirage ». Pendant la décennie 70, sur deux millions d'étrangers recensés en France, 688 000 sont Italiens, 520 000 Algériens et 517 000 espagnols, essentiellement concentrés sur l'axe Nord, Paris, Lyon, Sud-Est. D&L n° 298, de décembre 1970-janvier 1971, publie un Appel du Conseil National de

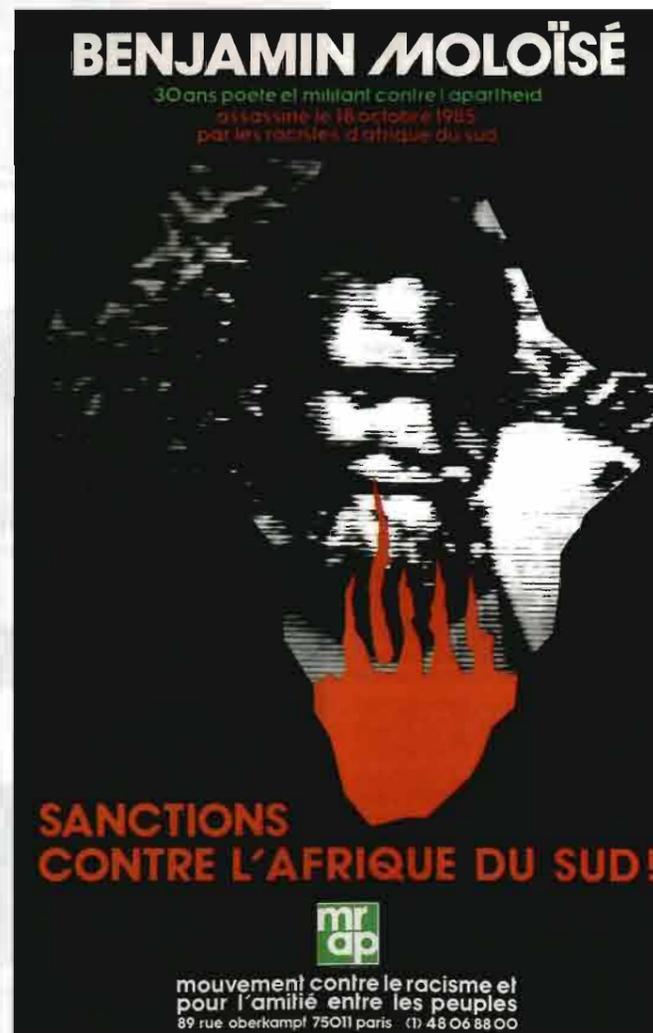
décembre 1970 pour l'Année Internationale de lutte contre le Racisme de 1971 et y inclut « l'amélioration du sort dramatique auquel sont voués trop souvent les travailleurs immigrés et la suppression de toute discrimination de droit ou de fait à leur égard ». Au même moment, les statistiques officielles établissent la présence en France de 3 177 400 immigrés, soit 7,5 % de la population globale. Par la voix de leurs secrétaires généraux, les grands syndicats s'expriment sur la place des immigrés en France. Pour la CGT « ils contribuent aux luttes de la classe ouvrière et du peuple français », pour la CFDT « les pays sous-développés viennent en aide à la France », pour FO « des travailleurs indispensables à l'économie du pays », pour la CGC « il reste beaucoup à faire dans ce domaine très vaste ». Lors du Forum de l'amitié, organisé par le MRAP à la Mutualité le 20 novembre 1971 pour clore l'année internationale contre le racisme, de nombreuses personnalités portent l'esprit et les valeurs du MRAP : « Le lointain devient notre prochain » (Alfred Kastler, prix Nobel), « Racisme et xénophobie ont des bases de classe » (Marius Apostolo, CGT), « Les immigrés sont les exploités les plus vulnérables » (Pierre Evain, CFDT), « Faire que tout homme soit un homme debout » (Abbé Jean Pihan, vice-président du MRAP), « Lutter contre le racisme, celui des bidonvilles, des taudis et de l'exploitation féroce subie par près de 4 millions de travailleurs immigrés dans ce pays » (Charles Palant, vice-président du MRAP).

Dès 1973 intervient la « suspension » volontaire par l'Algérie de l'immigration de ses ressortissants en réaction au paroxysme de violence et de racisme du tragique été marseillais qui s'étend à la France entière. Comme l'expose l'article « Une flamme de haine » de D&L de septembre-octobre, Salah Bougrine, malade mental algérien, blesse mortellement un traminot, Emile Gerlache, qui avait exigé qu'il paye sa place. C'est alors toute l'immigration algérienne qui est accusée de menacer la sécurité des français. Le journal « *Le Méridional*

Affiche n° 11



Affiche n° 12



Affiche n° 13

